

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 09167

Numéro SIREN : 799 687 454

Nom ou dénomination : TRIGO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2021 sous le numéro de dépôt 26068



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



2AC Aquitaine
123, quai de Brazza
33100 Bordeaux

Trigo France S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Trigo France S.A.S.
4, avenue Pablo Picasso - 92000 Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



2AC Aquitaine
123, quai de Brazza
33100 Bordeaux

Trigo France S.A.S.

4, avenue Pablo Picasso - 92000 Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Associé unique de la société Trigo France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Trigo France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 20 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les provisions pour dépréciation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 20 avril 2020 et dans les autres documents qui vous sont adressés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication lorsque vous serez appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par les statuts, le rapport de gestion du Président nous étant parvenu tardivement.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 23 avril 2020

KPMG

Bordeaux, le 23 avril 2020

2AC Aquitaine

Laurent Chillet

Associé

Jean-Luc Neyraud

Commissaire aux comptes

TRIGO FRANCE

4 AVENUE PABLO PICASSO

92000 NANTERRE

SIRET : 799 687 454 00022

APE : 8299E

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DOCUMENTS ANNUELS

TRIGO FRANCE

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. & prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 588	5 587		
Fonds commercial	1 910 423		1 910 423	1 910 423
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions	19 319	19 319		
Inst. techniques, mat. & outillage industriel	1 359 916	758 505	601 411	74 892
Autres immobilisations corporelles	1 212 473	705 383	507 089	21 820
Immobilisations en cours	30 543		30 543	
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	163 562		163 562	74 273
Autres immobilisations financières	104 789		104 789	96 086
Total de l'actif immobilisé	4 806 616	1 488 796	3 317 820	2 177 495

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	32 625 628	3 157 581	29 468 047	29 270 314
Autres créances	22 057 534		22 057 534	13 890 728
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	2 000 668		2 000 668	
Disponibilités	8 093		8 093	66
Charges constatées d'avance	93 832		93 832	103 581
Total de l'actif circulant	56 785 758	3 157 581	53 628 177	43 264 691

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	61 592 374	4 646 377	56 945 997	45 442 186
-------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Droit au bail		Immo. à - un an	104 789	Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

TRIGO FRANCE

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF

		31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé)	1 031 785	1 031 785	1 031 785
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		3 616 083	3 616 083
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		103 179	103 179
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		6 960 719	
Résultat de l'exercice		5 583 553	6 960 719
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		17 295 319	11 711 766
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions pour risques		12 000	82 000
Provisions pour charges		1 503 672	1 054 063
Total des provisions pour risques et charges		1 515 672	1 136 063
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 420	126 930
Emprunts et dettes financières divers		2 036	115 631
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 480 208	16 121 673
Dettes fiscales et sociales		11 568 144	11 578 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		32 195	7 007
Autres dettes		7 040 999	4 644 619
Produits constatés d'avance			
Total des dettes		38 135 005	32 594 357
Ecart de conversion passif			
Total du passif		56 945 997	45 442 186
Ecart de réévaluation incorporé au capital			
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			
écart de réévaluation libre			
réserve de réévaluation (1976)			
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		38 135 005	32 594 357
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques & CCP		11 420	126 930

TRIGO FRANCE

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2019			31/12/2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	697 448	172 481	869 929	250 262
Production vendue de services	74 103 439	22 064 947	96 168 387	90 316 635
Chiffres d'affaires nets	74 800 888	22 237 429	97 038 317	90 566 897

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 746
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 148 984	1 771 664
Autres produits			4 282	10 947
Total des produits d'exploitation			98 191 584	92 351 255

Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)				63 516
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			55 174 395	49 806 454
Impôts, taxes et versements assimilés			1 160 049	1 199 464
Salaires et traitements			20 097 258	20 000 279
Charges sociales			8 241 008	7 454 910
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements			100 505	65 717
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : Dotations aux provisions			1 385 947	2 656 612
Pour risques et charges : Dotations aux provisions			433 060	350 918
Autres charges			1 971 349	61 652
Total des charges d'exploitation			88 563 572	81 659 525
Résultat d'exploitation			9 628 011	10 691 729

Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			28 910	25 962
Reprises sur provisions et transferts de charges				28 762
Différences positives de change			156	261
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			29 067	54 986

Dotations financières aux amortissements et provisions			16 549	
Intérêts et charges assimilés			12 636	22 278
Différences négatives de change			122	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			29 308	22 286

Résultat financier			- 241	32 700
---------------------------	--	--	--------------	---------------

Résultat courant avant impôts			9 627 770	10 724 430
--------------------------------------	--	--	------------------	-------------------

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 166	3 917
Reprises sur provisions et transferts de charges	70 000	10 000
Total des produits exceptionnels	79 166	13 917
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	132 891	179 379
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 066	2 260
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	135 957	181 640
Résultat exceptionnel	-56 791	- 167 722
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 130 062	1 031 239
Impôts sur les sociétés	2 857 364	2 564 749
Total des produits	98 299 818	92 420 159
Total des charges	92 716 265	85 459 440
Bénéfice ou perte	5 583 553	6 960 719
Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme		
-produits de locations immobilières		
-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		1 088
-crédit-bail mobilier		
- crédit-bail immobilier		
- charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
- produits concernant les entreprises liées	21 053	
- intérêts concernant les entreprises liées		
- dons faits aux organismes d'intérêt général		
- amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
- amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
- transferts de charges	165 660	316 533
- cotisations personnelles de l'exploitant		
- produits redevances concessions brevets et licences		
- charges redevances pour concessions de brevets et licences	1 970 778	
- primes et cotisations complémentaires personnelles:		
facultatives		
obligatoires		
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
Social	107 891	
Honoraires	25 000	
Valeur nette des actifs cédés	3 066	
Produits de cession des éléments d'actifs cédés		9 166
Reprise provision prud'hommes		70 000
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

Introduction

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 56 945 997 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est 98 299 818 Euros, dégage un bénéfice de 5 583 553 Euros.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, en mode linéaire.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, en mode linéaire.

Des tests de dépréciations sont réalisés chaque année sur le fonds de commerce dans le cadre de la nouvelle réglementation de l'année 2016.

- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Sans objet.

- Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits marquants de l'exercice

Trigo France a ouvert au dernier trimestre 2019 une usine de reconditionnement des véhicules d'occasion.

L'investissement total représente 1 055 155 Euros (574 710 en Installation technique et matériel industriel et 480 445 € en Agencement ou infrastructure).

Evènements post-clôture

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie de COVID-19 au premier trimestre 2020. A compter de mars 2020, la société a mis en œuvre les mesures appropriées pour ses employés (travail à domicile, activité partielle, fermeture temporaire de sites, etc.) et pour répondre aux besoins de ses clients.

Cette crise épidémique majeure constitue un événement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société au 31 décembre 2019.

La société, compte tenu de la situation incertaine créée par l'épidémie, n'est pas en capacité d'en estimer l'impact sur ses états financiers en 2020.

IMMOBILISATIONS

Immobilisations	31/12/2018	Augmentations		Diminutions		31/12/2019	Réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation. pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations & virements de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établist. & développement							
Autres postes	1 916 011					1 916 011	

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui	19 319						19 319
dont composants							
Insts gales, agenct. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus	757 146		602 941		171		1 359 916
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers	18 159		487 445				505 605
- matériel de transport	138 672		5 800		7 177		137 295
- matériel de bureau et info, mobilier	550 399		19 173				569 572
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours			30 543				30 543
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	1 483 697		1 145 904		7 348		2 622 252

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	170 359		102 310		4 317		268 351
Total immobilisations financières	170 359		102 310		4 317		268 351

Total général	3 570 068		1 248 214		11 665		4 806 616
----------------------	------------------	--	------------------	--	---------------	--	------------------

Fonds commercial

Fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds commercial			1 910 423	1 910 423
Total			1 910 423	1 910 423

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 587			5 587
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui	19 319			19 319
inst. gales, agenct & aménagts des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	682 253	76 422	171	758 505
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagts divers	16 088	15 559		31 648
- matériel de transport	123 840	2 566	4 110	122 296
- matériel de bureau et informatique, mobilier	545 482	5 956		551 438
- emballages récupérables et divers				
Total	1 386 984	100 505	4 281	1 483 208
Total général	1 392 572	100 505	4 281	1 488 796

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvements nets des amortissements fin exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissement							
Autres immo. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. géné., agenct, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outil.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales., agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
Total							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé		Total général non ventilé		Total général non ventilé	

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Concessions et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et installations générales	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Constructions	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	3 ans

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées				

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 054 063	449 609		1 503 672
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	82 000		70 000	12 000
Total provisions risques et charges	1 136 063	449 609	70 000	1 515 672

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients	2 754 958	1 385 947	983 324	3 157 581
Autres provisions pour dépréciation				
Total provisions pour dépréciation	2 754 958	1 385 947	983 324	3 157 581

Total général		3 891 021	1 835 556	1 053 324	4 673 253
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 819 007 16 549	983 324 70 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

	31/12/2018	Dotation	Reprise		31/12/2019
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour risques & charges	82 000		70 000		12 000
PIDR	1 054 063	449 609			1 503 672
Total	1 136 063	449 609	70 000		1 515 672

Provision pour retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné et pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

	Départ en retraite	Charges sociales	Rotation	Augmentation de salaires
Cadres	65	39%	20% dégressif	2% constant
Non cadres	65	39%	20% dégressif	2% constant
ETAM	65	39%	20% dégressif	2% constant
Date d'inventaire	31/12/2019			
Table de mortalité des hommes	TV 88/90			
Table de mortalité des femmes	TV 88/90			
Méthode d'évaluation	Prospective prorata temporis Evaluation de l'indemnité à verser puis proratisation selon le rapport d'ancienneté acquise/ancienneté totale.			
Taux d'actualisation	0.77%			
Initiative du départ	Salarié			

Sur l'exercice, la dotation nette de 449 609 € à la provision des indemnités de départ à la retraite se décompose en :

- Une dotation d'exploitation de 433 060 Euros.
- Une dotation financière de 16 549 Euros.

L'estimation retenue nous fait constater, une provision au 31/12/2019 de 1 503 672 Euros au titre de la PIDR.

Composition du capital

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin de l'exercice
Capital social	1 031 785	1 031 785	1 031 785			1 031 785

Variation des capitaux propres

	01/01/19	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/19
Capital en nombre d'actions	1 031 785						1 031 785
Valeur nominale	1						1
Capital social ou individuel	1 031 785						1 031 785
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 616 083						3 616 083
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	103 179						103 179
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau				6 960 719			6 960 719
Résultat de l'exercice	6 960 719			-6 960 719		5 583 553	5 583 553
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	11 711 766					5 583 553	17 295 319

**ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	163 562		163 562
Autres immobilisations financières	104 789	104 789	
Clients douteux ou litigieux	2 423 479	2 423 479	
Autres créances clients	30 202 149	30 202 149	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés	1 252	1 252	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-41	-41	
Etat et autres			
collectivités publ.	2 337 141	2 337 141	
- Impôts sur les bénéfices			
- TVA			
- Autres impôts, taxes & vers. assimilés			
- Divers	5 861	5 861	
Groupes et associés	19 341 390	19 341 390	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de	371 931	371 931	
Charges constatées d'avance	93 832	93 832	
Total général	55 045 347	54 881 785	163 562
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice	89 289		
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes	11 420	11 420		
auprès ébts crédit				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 480 208	19 480 208		
Personnel et comptes rattachés	4 619 924	4 619 924		
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 638 090	2 638 090		
Etat et autres				
collectivités	4 153 107	4 153 107		
publiques				
- Impôts sur les				
- TVA				
- Obligations				
- Autres impôts, taxes et assimilés	157 022	157 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	32 195	32 195		
Groupe et associés	2 036	2 036		
Autres dettes	7 040 999	7 040 999		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	38 135 005	38 135 005		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	3 175 690
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	7 495
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	5 065
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
-Factures non parvenues	7 460 943	
Personnel		
- Congés à payer	1 391 990	
- Autres charges à payer	1 834 513	
- Participation	1 363 443	
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer	542 876	
- Autres charges à payer	1 134 900	
Organismes sociaux		
Etat	151 161	
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder	3 665 790	
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer	1 168	
- Intérêts courus sur concours bancaires		

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	93 832
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	93 832

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICE	96 168 387
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	869 929
Total	97 038 316

Répartition par marché géographique	Montant
France	74 800 888
C.E.E.	16 227 341
Etranger	6 010 087
Total	97 038 316

DETAIL DU POSTE TRANSFERT DE CHARGES

Transfert de charges	Montant
Achats et charges externes	6 127
Impôts et taxes	
Frais de personnel	159 533
Total	165 660

DETAIL RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Produits exceptionnels	Montant
Reprise de provision exceptionnelle	70 000
Produit de cession d'éléments d'actifs cédés	9 167
Autres produits exceptionnels	0
Total	79 167

Charges exceptionnelles	Montant
Frais de personnel exceptionnels	107 891
Honoraires	25 000
VNC des éléments d'actifs cédés	3 067
Total	135 958

EFFECTIF MOYEN A LA DATE DE CLOTURE

Composition	Personnel Au 31/12/2019	Personnel Au 31/12/2018
Cadres	75	72
Agents de maîtrise et techniciens	252	248
Employés	276	327
Autres	42	35
Total	645	682

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Honoraires de CAC**

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels clos le 31 décembre 2019, les honoraires du commissaire aux comptes, qui ont fait l'objet d'une lettre de mission acceptée, sont provisionnés ou facturés pour un total de 49 k€.

Rémunérations, avantages et fonction des mandataires sociaux

Non applicable

Engagements hors bilan

Néant

Société mère et consolidation

La société Trigo France est détenue par la société Trigo Western Europe à 100%.
Les comptes de Trigo France sont consolidés par la société Trigo Holding, société mère ultime du groupe.

Intégration fiscale

La société Trigo Holding procède à l'intégration fiscale pour le compte du groupe auquel appartient Trigo France.

Les sociétés membres de l'intégration fiscale sont :

- Trigo France
- Trigo Western Europe
- Trigo SAS
- Trigo Qualitaire
- Trigo America
- Trigo Supply Chain Services France
- Euro Symbiose
- The Quality Network

Chaque filiale constate dans ses comptes une charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.
La charge d'impôt de Trigo France au titre de l'année 2019 s'élève à 2 857 364 Euros.

TRIGO FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.031.785 €
Siège social : 4, avenue Pablo Picasso – 92000 NANTERRE
RCS NANTERRE 799 687 454

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 AVRIL 2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt-quatre avril, à neuf heures,

La Société TRIGO WESTERN EUROPE, associé unique de la Société TRIGO FRANCE, est représentée par Monsieur Benoit Leblanc, Directeur Général.

Il a été établi une feuille de présence émargée par l'Associé unique.

Le Président de la Société est représenté par M. Benoit Leblanc.

Le Cabinet 2AC AQUITAINE, Commissaire aux Comptes titulaire, convoqué, est absent.

Le Cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, convoqué, est absent.

Madame Sylvie BOURLIER, membre élu du Comité Social et Economique, est présente.

Monsieur Fabien LEENKNECHT, membre élu du Comité Social et Economique, est présent.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associé :

- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'Assemblée
- les copies des lettres de convocation à l'Associé, aux Commissaires aux comptes et au Comité Social et Economique
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- le rapport de gestion du Président
- le rapport du Commissaire aux comptes
- le texte des décisions soumises à l'approbation de l'Associé unique.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Président, le rapport des Commissaires aux comptes, le texte des décisions proposées à l'adoption, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'Associé, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et présentation des comptes de cet exercice*
- *Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de sa mission*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des rapports qui les concernent*
- *Quitus au Président*
- *Affectation et répartition des résultats de l'exercice*
- *Etat des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce*
- *Modification des statuts*
- *Absence de renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant*
- *Questions diverses*

Le Président donne lecture de son rapport puis du rapport des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

A l'issue de celle-ci, l'Associé unique prend successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, du rapport des Commissaires aux Comptes, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 5.583.553 € de la manière suivante :

- Affectation au report à nouveau 5.583.553 €

A la suite de cette affectation, les capitaux propres de la Société se présentent comme suit :

- Capital social 1.031.785 €
- Primes d'apport 3.616.083 €
- Réserve légale 103 179 €
- Report à nouveau 12.544.272 €

TOTAL17.295.319€

L'Associé unique prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois précédents exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2018 : 0 Euros
- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 11.036.928 Euros
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : 7.379.369 Euros

TROISIEME DECISION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique décide de modifier l'article 17 – Commissaires aux Comptes des statuts de la société comme suit :

« Le contrôle de la société est effectué, le cas échéant, par un ou plusieurs Commissaires aux Comptes désignés par décision collective des Associés, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Un ou plusieurs Commissaires aux Comptes suppléant pourront être désignés, conformément à l'article L 823 du code de commerce, par décision collective des Associés en vue de remplacer leurs titulaires si le titulaire personne physique décède ou est empêché ou démissionne ou refuse ses fonctions. ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique constate l'échéance des mandats de la société DELOITTE, Commissaire aux comptes titulaire, et de la société CISANE, commissaire aux comptes suppléant.

L'Associé unique décide de ne pas renouveler leurs mandats, et met donc fin à leurs exercices.

SIXIEME DECISION

L'Associé donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé unique.



Pour la société TRIGO WESTERN EUROPE

Monsieur Benoit Leblanc, Directeur Général de TRIGO WESTERN EUROPE



Monsieur Benoît LEBLANC

Le Président de séance